

Tableau des effectifs**Emplois permanents :**

	Postes ouverts avant modification	pourvus	Création / suppression
Emplois fonctionnels			
Directeur Général des Services	1	0	0
Directeur Général Adjoint	3	3	0
Filière Administrative			
Administrateur Hors Classe Territorial	1	0	0
Administrateur Territorial	1	0	0
Attaché hors classe	2	2	0
Directeur Territorial	1	0	0
Attaché principal	5	3	0
Attaché temps complet	22	19	0
Attaché temps non complet 25 h	1	0	0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	2	1	0
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	6	5	0
Rédacteur	15	11	0
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	9	8	0
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe TNC 30H	1	1	0
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	11	11	(+1)
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe TNC 30H	1	0	0
Adjoint administratif	11	8	0
Adjoint administratif TNC 21H	1	1	0
Filière Technique			
Ingénieur chef	1	0	0
Ingénieur hors classe	2	0	0
Ingénieur principal	4	4	0
Ingénieur	7	2	0
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	6	4	0
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	4	1	0
Technicien	4	3	0
Agent de maîtrise	3	3	0
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	3	1	0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	9	4	0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 10h	1	1	0
Adjoint technique à temps complet	19	17	0
Adjoint technique à temps non complet 17h30	1	0	0
Filière Médico sociale			
Educateur de jeunes enfants de 2 ^{ème} classe	1	0	0

Moniteur éducateur et intervenant familial TNC 17H30	1		
Assistant socio-éducatif	2	2	0
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	2	0	0
Agent social à temps non complet 28h	1	1	0
Agent social à temps non complet 17h30	1	0	0
Filière Animation			
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	3	0	0
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	2	0	0
Animateur	6	3	0
Animateur TNC 28H	1	1	0
Animateur TNC 17H30	1	0	0
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	1	0	0
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	10	6	0
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe TNC 17H30	1	0	0
Adjoint d'animation à temps complet	7	4	0
Adjoint d'animation à temps non complet 28h	1	1	0
Adjoint d'animation à temps non complet 17h30	6	4	0
Filière Culturelle			
Bibliothécaire principal TNC 28H	1	1	0
Bibliothécaire	1	0	0
Bibliothécaire TNC 28H	2	1	0
Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	1	0	0
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet	1	1	0
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2 ^{ème} classe à temps non complet 28h	2	2	0
Filière Sportive			
Conseillers territoriaux des APS	2	1	0
Educateur APS principal de 1 ^{ère} classe	2	2	(+1)
Educateur APS principal de 2 ^{ème} classe	1	0	0
Educateur APS	4	3	0

Emplois non permanents :

	Postes ouverts avant modification	pourvus	création ou suppression
Filière Administrative			
Attaché	8	5	
Rédacteur	7	4	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	0	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	3	1	
Adjoint administratif	4	0	
Filière Technique			

Ingénieur en chef	1		
Ingénieur	6	3	(+2)
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1	0	
Technicien	2	0	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	4	0	
Adjoint technique	12	3	
Filière Animation			
Animateur	1	0	
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	21	0	
Adjoint d'animation	200	0	
Filière Culturelle			
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	0	
Filière Médico-sociale			
Moniteur-éducateur et intervenant familial	2 dont 1 TNC 17H30	0	
Filière Sportive			
Educateur des activités physiques et sportives	2	0	
Contrat de droit privé			
Contrat engagement éducatif	800	0	
Contrats apprentissage	4	3	

Il est précisé, la création :

- Un poste non permanent de chef de service énergie (h/f). Cet emploi est créé en lien avec la création du service commun énergie. Les principales missions confiées seront les suivantes :

- Coordonner et gérer l'activité de l'ensemble des agents du service énergie habitat et tertiaire
- Participer au déploiement du service commun énergie : création des outils de gestion, de suivi, d'étude et d'analyse ; suivi et bilan des actions réalisées ; aide à la recherche de financements et au montage de dossiers ;
- Sensibiliser et informer les acteurs des communes et de l'intercommunalité sur les questions énergétiques ;
- Réaliser l'état des lieux du patrimoine bâti public du territoire : inventaire du patrimoine communautaire, recueil et analyse des données, élaboration d'un plan d'actions pluriannuel ;
- Accompagner les communes dans leur plan d'action en faveur de la rénovation énergétique et de l'énergie ;
- Réaliser les études de rénovation énergétique pour les communes adhérentes (audits énergétiques, assistance aux communes) et les études de faisabilité en énergies renouvelables (photovoltaïque) ;

Au vu des missions identifiées, ce poste sera occupé par un agent contractuel Ingénieur recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée minimale d'un an et d'une durée maximale de 6 ans sur la base des articles L332-24, L332-25 et L332-26 du Code Général de la fonction publique (ex Loi n°84-53 du 26 janvier 1984, article 3-11). Le contrat peut être renouvelé par reconduction expresse dans la limite d'une durée totale de 6 ans. Ce poste pourra percevoir du régime indemnitaire (RIFSEEP) conformément au protocole salarial de Pévèle Carembault.

- Un poste non permanent de chargé d'opérations bâtiment (h/f). Cet emploi est créé dans le but de suivre l'opération de construction et de réhabilitation de bâtiments ainsi que l'étude énergétique sur l'ancien site AGFA-GEVAERT.

Les principales missions confiées seront les suivantes :

◦ Assurer le suivi du montage des opérations :

Suivre les phases préalables avec les services de la collectivité : définition des besoins, suivi des prestataires en charge de la rédaction des programmes techniques et fonctionnels, lancement des études réglementaires ;

Valider les appels d'offres et suivre les études de conception, d'exécution et le chantier.

◦ Superviser le pilotage des opérations et coordonner les différents acteurs :

Veiller au respect des objectifs qualitatifs, quantitatifs et budgétaires et au suivi des délais et des procédures ;

Assurer les relations avec les différents intervenants et partenaires ainsi que leur coordination.

Au vu des missions identifiées, ce poste sera occupé par un agent contractuel Ingénieur recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée minimale d'un an et d'une durée maximale de 6 ans sur la base des articles L332-24, L332-25 et L332-26 du Code Général de la fonction publique (ex Loi n°84-53 du 26 janvier 1984, article 3-11). Le contrat peut être renouvelé par reconduction expresse dans la limite d'une durée totale de 6 ans. Ce poste pourra percevoir du régime indemnitaire (RIFSEEP) conformément au protocole salarial de Pévèle Carembault.